

Financement de l'éducation publique en Ontario

Le **financement principal de l'éducation**, fourni chaque année aux conseils scolaires par le ministère de l'Éducation, est destiné à la prestation de l'éducation financée par les fonds publics dans toute la province. Ce financement tient compte des besoins propres aux élèves, aux éducateurs et aux écoles afin que les élèves puissent vivre une expérience scolaire enrichissante, de la maternelle à la 12^e année, et acquérir les compétences nécessaires pour réussir à l'école, dans la vie et sur le marché du travail.

Ce financement permet de faire fonctionner les écoles dans tous les conseils scolaires et veille à ce que les besoins des élèves soient au centre des priorités. Il soutient non seulement la réussite des élèves, mais aussi le bien-être des élèves, l'enfance en difficulté, la santé mentale et la sécurité dans les écoles.

Il est important de noter que le financement que reçoivent les conseils scolaires est basé sur les informations communiquées au Ministère, telles que le nombre d'élèves inscrits. Les conseils scolaires disposent d'une certaine souplesse pour répartir les fonds reçus en fonction des besoins de leurs écoles et programmes; par ailleurs, dans le cadre des changements apportés par la *Loi de 2023 sur l'amélioration des écoles et du rendement des élèves*, de nouvelles normes exigent que les conseils scolaires rendent compte de la manière dont les fonds sont dépensés, afin d'accroître la transparence et la responsabilité.

**Année scolaire
2024-2025**



**Le financement
de l'éducation
devrait atteindre
la somme historique
de 29 milliards de dollars**



ontario.ca/FinancementDesEcoles

Ontario 

Allocation du financement

Le financement principal de l'éducation comprend les six fonds suivants :

- 1. Fonds pour la dotation en personnel pour les salles de classe** — ce fonds soutient les coûts de dotation en personnel enseignant et en éducateurs de la petite enfance.
- 2. Fonds pour les ressources d'apprentissage** — ce fonds soutient les coûts de dotation en personnel généralement requis en dehors de la salle de classe ainsi que les coûts du matériel et de l'équipement d'apprentissage en salle de classe. Il soutient également :
 - la santé mentale et le mieux-être des élèves
 - le personnel et les programmes qui aident les élèves faisant face à des obstacles à leur réussite
 - la réussite scolaire et le bien-être des élèves autochtones
 - l'éducation inclusive, le bien-être et la sécurité des élèves ainsi que d'autres priorités et programmes
- 3. Fonds pour l'éducation de l'enfance en difficulté** — ce fonds est destiné à l'amélioration des résultats des élèves ayant des besoins particuliers qui pourraient nécessiter des programmes, des services ou de l'équipement supplémentaires. Il s'agit de la principale source de financement des aides-enseignants.
- 4. Fonds pour les installations scolaires** — ce fonds soutient le fonctionnement, l'entretien, la réparation et la rénovation des bâtiments scolaires et il apporte un soutien supplémentaire aux élèves des collectivités rurales et du Nord.
- 5. Fonds pour le transport des élèves** — ce fonds soutient le transport des élèves entre leur domicile et l'école.
- 6. Fonds pour l'administration des conseils scolaires** — ce fonds soutient les coûts liés aux conseillers scolaires et à l'administration nécessaires au fonctionnement des conseils scolaires ainsi que les coûts des activités de participation des parents.

Le financement des programmes d'éducation ciblés, qui est en complément du financement principal de l'éducation, vise à soutenir les besoins émergents centrés sur la réussite des élèves : par exemple, davantage d'éducateurs en mathématiques et en littératie et un dépistage précoce des compétences en lecture chez tous les élèves du jardin d'enfants à la 2^e année afin qu'ils puissent bénéficier d'un soutien supplémentaire. L'Ontario construit, agrandit et rénove des écoles plus rapidement dans toute la province grâce à des améliorations du financement des immobilisations.

Pour en savoir plus, visiter ontario.ca/FinancementDesEcoles.



ontario.ca/FinancementDesEcoles

